



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3030
28 août 2026
1,50 € • DOM: 2€



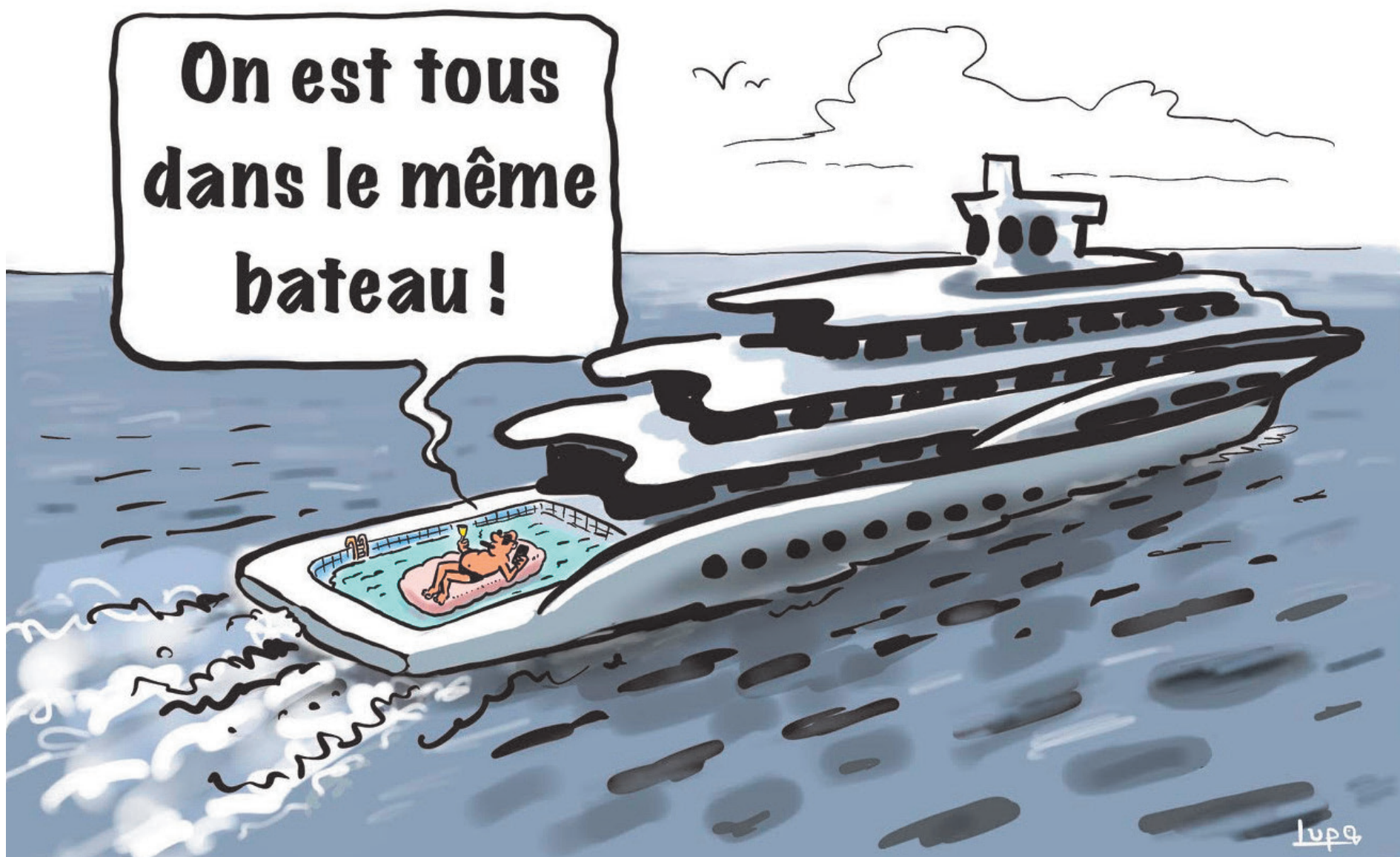
Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Budget, dette, inflation Les grands patrons seuls profiteurs



Armement

Une aide... aux
marchands de mort

Page 5



Présidentielle :
Soutenez la campagne
de Nathalie Arthaud

Page 3

Leur société

- Budget: catalogue de menaces 3
- Climat: un système en surchauffe 3
- Mélenchon: qui imposera les promesses? 4
- À droite: surenchère antimigrants 4
- MBS à Paris: gros contrats entre criminels 5
- Données personnelles: servez-vous! 5
- Retraites: le RN prépare l'après-promesse 5
- Vesoul: non à l'expulsion de Nisrine 9
- Assureurs et gouvernement: tous coupables 9
- Hôpitaux: vers la médecine de guerre 9
- Franchises médicales: amputations programmées 10
- Rémire - Guyane: on ne veut pas y laisser nos vies! 10
- Nos lecteurs écrivent: ce ne sont pas les malades qu'on soigne 10
- Les prix augmentent: salaires et pensions doivent suivre 11
- Congé formation: dans le viseur du ministère 11

Présidentielle

- Soutenez la campagne de Nathalie Arthaud! 3

Dans le monde

- Russie: après l'élection, la mobilisation? 6
- Armement: une aide aux marchands de mort 6
- Un gâchis monstrueux! 6
- Guinée: vivre et mourir dans une décharge 7
- IA: spéculation et anarchie 7
- Afrique: l'or au prix du sang 7
- États-Unis: l'État le plus riche et le plus endetté 8
- Médicaments: la falaise des profits 8
- Algérie: répression contre les travailleurs 8
- Haïti: la loi des gangs 12
- BioGNL marin: un carburant vert comme un dollar 12

Dans les entreprises

- Dans nos bulletins 10

Agenda

- Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre 12

Dettes, budget, inflation: les travailleurs paient, les capitalistes encaissent

Avec la rentrée et la préparation du budget, le chantage à la dette repart. Si le gouvernement renonce à doubler les franchises médicales, il envisage de geler tout ou partie des pensions de retraite. Les retraités qui touchent plus de 2000 euros seraient trop riches !

Alors que les prix s'emballent – des fruits et légumes au gaz et à l'électricité en passant par le carburant –, les travailleurs retraités, actifs ou au chômage devront se serrer un peu plus la ceinture.

On leur demande de payer une dette dont ils n'ont jamais profité, tout en les accusant d'en être à l'origine. Pour les ministres, l'État est trop endetté, il y a trop de déficits publics car les travailleurs ne travaillent jamais assez, les malades se soignent trop, les retraités sont trop bien lotis et les chômeurs trop indemnisés.

Pour faire des économies, il n'est jamais question de réduire le budget de l'armée, d'annuler les commandes de Rafale ou de toucher aux 270 milliards d'argent public versés aux capitalistes privés, autant de dépenses qui creusent la dette. Et pour remplir les caisses de l'État, il n'est jamais question de toucher aux dividendes des actionnaires et aux profits des capitalistes, si indécentes soient-ils.

Oh, bien sûr, avec la campagne pour l'élection présidentielle et parce qu'il n'a pas de majorité à l'Assemblée, le gouvernement retient ses coups. Mais, de Glucksmann à Retailleau, la plupart de ceux qui aspirent à remplacer Macron annoncent ouvertement toujours plus de sang et de larmes pour les classes populaires.

Quant à ceux qui font quelques promesses aux travailleurs, ils obéiront quand le patronat leur dira que ce n'est pas possible. Car le Medef a son propre programme et, quel que soit le prochain président de la République, il aura le dernier mot.

Rallonger le temps de travail en supprimant des jours fériés ou en monétisant la 5^e semaine de congés ; repousser jusqu'à 65 ou 67 ans l'âge de départ à la retraite ; supprimer 1,5 million de postes de fonctionnaire, c'est-à-dire d'agents territoriaux, de pompiers, d'enseignants, d'hospitaliers... ; réduire de 100 milliards d'euros le budget de l'État ; réduire toujours plus les impôts et les cotisations des entreprises... voilà quelques-unes des mesures réclamées par le Medef.

En réalité, le patronat n'a pas attendu les élections pour imposer sa loi. Dans les usines, les chantiers ou les services, les salaires sont gelés, les heures supplémentaires sont imposées, les effectifs sont insuffisants, tandis que les conditions de travail sont de pire en pire. Combien de travailleurs sont encore à l'usine à 65 ans car ils n'ont pas toutes leurs annuités ? Combien ont travaillé cet été sous 40 °C sans

pause supplémentaire ? Combien n'osent pas s'arrêter quand ils sont malades ?

Nos vies dépendent bien plus des patrons qui nous exploitent que du prochain locataire de l'Élysée.

Elles dépendent des guerres devenues permanentes en Ukraine, au Moyen-Orient ou en Afrique. Avec la flambée du prix du pétrole, la fermeture de routes commerciales, les changements de rapports de force entre les capitalistes, ces guerres pour contrôler les ressources aggravent le chaos d'un système capitaliste déjà malade.

Elles dépendent de la finance, qui impose sa loi sur le monde. Des milliers de milliards de dollars qui pourraient servir à des besoins utiles, par exemple à lutter contre le réchauffement climatique, sont détournés vers la spéculation.

Sous prétexte que la dette de la France ou des États-Unis est trop grosse, les marchés financiers exigent désormais des taux d'intérêt de 4 ou 5 %. Ces taux alimentent l'inflation, renchérissent les crédits et gavent les banquiers : en six mois, l'État français leur a versé 34,5 milliards d'euros rien que pour les intérêts !

La spéculation financière menace de provoquer des krachs boursiers et l'effondrement général de l'économie. Face à ces menaces, les mesurées proposées par les différents candidats, qu'ils proposent de « geler » une petite partie de la dette ou de la réduire en dépouillant telle ou telle fraction des travailleurs, sont dérisoires.

Il n'y a pas de négociations et de compromis possibles avec les financiers et les groupes capitalistes qui exercent leur diktat sur toute la société. Pour les empêcher de nuire, il ne suffira pas de changer de président ou de voter des lois. Il faudra l'intervention massive des travailleurs pour les exproprier sans indemnités ni rachat.

Nathalie Arthaud



Budget : catalogue de menaces

Lorgnant du côté des revers essuyés par ses prédécesseurs, Lecornu prend les devants pour lancer le budget 2027, annonçant en filigrane de nouvelles attaques contre la population laborieuse.

Dans une lettre envoyée le 22 août aux députés et sénateurs, il se fait pressant. « Choisir d'attendre l'élection présidentielle pour adopter un budget pour 2027, écrit-il, c'est choisir le désordre. » Car il suppose, avec quelque raison, qu'en ces mois de campagne électorale, les uns et les autres, aux manettes ou dans l'opposition, ne se précipiteront pas pour porter les mauvaises nouvelles, autrement dit de nouvelles attaques contre ceux

qui font l'activité du pays, les travailleurs.

Présentant la dette de l'État et le déficit budgétaire comme une vérité incontournable, et dont il n'est pas question de discuter l'origine, le Premier ministre entend faire voter un projet de loi de finances et un projet de loi de finances de la Sécurité sociale qui rassureraient les marchés financiers, selon leur vocabulaire. Sinon, Lecornu prédit l'apocalypse, sous forme

d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt de la dette, d'une croissance en berne et d'une crise économique aggravée.

Il juge donc utile de préparer « l'opinion », autrement dit ceux qui vont trinquer. Appuyé par son ministre des Finances, Roland Lescure, Lecornu propose de « poursuivre le redressement de nos finances publiques » et promet de ne pas « sacrifier les investissements qui garantissent notre souveraineté : défense, sécurité, justice, énergie, industrie, recherche, adaptation au changement climatique ». Merci donc pour les



À Paris en septembre 2025.

industriels de l'armement, merci pour toutes les déclinaisons de crédits impôt recherche. On aura compris que le rabotage se fera une fois de plus aux dépens de la classe ouvrière.

Comme s'il ne suffisait pas de l'inflation qui érode le pouvoir d'achat, de la hausse vertigineuse des prix du carburant ou des fruits et légumes, des baisses d'allocations, pour les chômeurs notamment, des menaces sur le droit à la

santé, la vilaine petite musique des attaques contre les 18 millions de retraités se fait à nouveau entendre. « La question de la contribution des retraités aisés à l'effort de redressement, par exemple par une indexation plus modérée de leurs pensions, mérite d'être posée » susurre un ministre. « On peut envisager de ne pas les augmenter autant que l'inflation », ajoute-t-il. Ne pas augmenter les retraites de base de ce que l'inflation a volé en 2026 aux retraités permettrait d'économiser environ 3,6 milliards d'euros... selon leurs calculs, et faire participer ceux que ces messieurs appellent des privilégiés, les retraités « aisés » touchant 2 000 euros brut par mois, qui seraient donc doublement volés.

Ce bruit de fond ciblant les travailleuses et travailleurs retraités ne fait d'ailleurs pas oublier la vieille rengaine visant à les priver des 10 % d'abattement avant impôt. Tout est bon pour tenter de détourner l'attention des véritables privilégiés, les intouchables milliardaires.

Viviane Lafont

Loïc Monier

Climat : un système en surchauffe

La durée cumulée des vagues de chaleur de l'été a atteint le nombre record de 53 jours. C'est bien plus que le précédent sommet de 33 jours en 2022. Et encore, cela n'inclut pas les dix jours de canicule précoce fin mai.

Les causes de ce réchauffement du climat sont connues : émissions de gaz à effet de serre et combustion d'énergies fossiles telles que le charbon et les dérivés du pétrole. Les scientifiques ont depuis longtemps donné l'alerte et élaboré des modèles prédisant les conséquences pour le climat de la poursuite de telles émissions.

Mais, alors que l'Europe est déjà

connue pour se réchauffer plus vite que la moyenne du globe, la chaleur y a dépassé cet été ce que prédisaient ces modèles. Les scientifiques cherchent à comprendre les raisons de ce phénomène. Mais ce n'est pas par ignorance que logements et écoles sont devenus des bouilloires thermiques faute de rénovation, que des hôpitaux ont été réduits à se partager quelques malheureux ventilateurs et climatiseurs, que des commandes de Canadair ont été annulées, ni que les patrons ont pu imposer aux travailleurs de continuer à venir se faire exploiter même sous les températures les plus extrêmes.

Alors que rien n'est fait pour

atténuer les conséquences des canicules pour la population, il est encore plus vain d'espérer que cette société s'attaque aux causes du dérèglement climatique. Cela nécessiterait, non seulement de rogner le pouvoir des plus grands groupes, qui amassent aujourd'hui milliards sur milliards par la destruction de l'environnement en même temps que par l'exploitation du travail humain, mais de les mettre hors d'état de nuire. Pour cela, il faudra que les travailleurs prennent le pouvoir et les exproprient.

Présidentielle 2027 : soutenez la campagne de Nathalie Arthaud !

Nathalie Arthaud, candidate Lutte ouvrière à l'élection présidentielle 2027, n'a pas été invitée au débat organisé par le Medef jeudi 27 août et présenté comme le premier grand débat de la présidentielle.

Il est vrai qu'entendre parler d'expropriation des grands groupes capitalistes aurait pu gâcher l'ambiance... Car, dans ces élections, Nathalie Arthaud fera entendre le camp des travailleurs, face à tous ceux qui, de l'extrême droite à la gauche, aspirent à gouverner dans le cadre de cette société dirigée par les capitalistes et dont ils

respectent tous les règles.

Elle défendra l'idée que les travailleurs doivent s'organiser et lutter pour leurs propres intérêts, sans attendre de sauveur. Face aux crises, aux inégalités et aux guerres engendrées par le capitalisme, elle affirmera une perspective communiste, révolutionnaire et internationaliste. Les travailleurs font tourner toute la société, ils peuvent en prendre la direction et la transformer de fond en comble !

Aidez-nous à faire connaître ces perspectives et à convaincre un maximum de travailleuses et de travailleurs !



VICTORIA-VIENNET

Vous trouverez sur notre site Internet la brochure et les affiches de campagne, à partager... sans modération.

Suivez la campagne

- X (@n_arthaud)
- Instagram (nathalie_arthaud_lo)
- Facebook (nathaliearthaud)
- YouTube (n_arthaud) et
- TikTok (nathaliearthaud)



Les prochains rendez-vous

Meeting de rentrée

Samedi 26 septembre
Salle de la Mutualité
à Paris
à 15 heures

Fête de l'Humanité

12 et 13 septembre
Nathalie Arthaud
animera deux débats au
stand de Lutte ouvrière

Fêtes de Lutte Ouvrière

Nantes

Samedi 19 septembre
Débat avec Nathalie
Arthaud à 18 heures

Lyon

Dimanche 27 septembre
Débat avec Nathalie
Arthaud à 15 heures

Mélenchon : qui imposera les promesses ?

Alors que l'immense majorité des candidats à la présidentielle promettent du sang et des larmes sous prétexte de « redresser la France », Jean-Luc Mélenchon affirme qu'il va taxer les riches, supprimer une partie de la dette de l'État et mettre en place une planification écologique.

Le 23 août, à l'université d'été de LFI, il a consacré l'essentiel de son discours aux questions de l'écologie et du réchauffement climatique qui ouvrirait « une ère nouvelle de la civilisation humaine ». La présence de dirigeants du parti écologiste, qu'il tente de rallier à sa candidature, a sans doute autant pesé dans ce discours que les canicules, incendies géants, sécheresses et autres catastrophes qui ont marqué l'été et qui vont être, sans conteste, de plus en plus fréquentes et dramatiques.

Mélenchon a réaffirmé qu'il voulait faire payer « un impôt aux dizaines de milliers de grandes fortunes », qu'il entendait « taxer les superprofits » et qu'il voulait « mettre au congélateur les dettes des États ». Mathilde Panot, la cheffe des députés LFI, a confirmé qu'il fallait « interdire les milliardaires » en augmentant les taxes et les impôts sur les grandes fortunes et

les hauts patrimoines.

Les mots utilisés sonnent radicaux. Ils semblent vouloir s'en prendre aux profits éhontés accumulés par les grands groupes capitalistes et aux dizaines de milliards d'euros que les banques pompent chaque année en tant qu'intérêts de la dette. Mais le contraste est saisissant entre cette dictature du capital et les mesures dérisoires que propose LFI. Impôt sur les grandes fortunes, taxe de type Zucman, augmentation du nombre de tranches d'impôts... tout cela existe depuis des décennies dans divers pays sans que cela empêche les banquiers de dormir et les fortunes de s'accroître.

Mais la plus grande tromperie est ailleurs : Mélenchon et ses amis font comme s'il leur suffisait d'arriver au pouvoir et de promulguer des lois ou des mesures fiscales pour arracher leur pouvoir de nuisance aux capitalistes et aux banquiers.



OLIVIER CHASSIGNOLE AFP

À l'université d'été de LFI.

Or, même si les lois qu'ils proposent étaient durcies ou appliquées de façon rigoureuse, qui empêchera la fraude ou l'exil fiscal ? Toute la haute administration de l'État est constituée de défenseurs des intérêts de la bourgeoisie, de hauts fonctionnaires qui naviguent du privé à l'administration. Sans l'intervention, le contrôle, la mobilisation des employés du rang des ministères, et celle des salariés, employés, comptables des groupes capitalistes, les

riches et les actionnaires échapperont aux mesures énoncées. Or Mélenchon ne veut pas d'une intervention directe des travailleurs et de la population, il l'a plusieurs fois formulé.

C'est encore plus évident pour la dette. Il propose de geler 18 % de la dette française, la fraction qui est détenue par la Banque centrale européenne. Une telle mesure, qui a été appliquée par diverses banques centrales lors de la crise financière de 2008 et celle du

Covid, épargne entièrement les détenteurs privés de la dette et les spéculateurs.

La seule fois où la dette d'un État a été réellement annulée, sans indemniser les créanciers, c'est quand les ouvriers et les paysans ont renversé l'État tsariste en Russie en 1917, puis ont exproprié l'ensemble des possédants. Pour annuler la dette, il faut une véritable révolution et pas « une révolution citoyenne dans les urnes ».

Xavier Lachau

À droite : surenchère antimigrants

Les 21 et 22 août, Édouard Philippe, ancien Premier ministre de Macron et candidat à sa succession, a fait le déplacement à Mayotte pour y débiter un discours violemment antimigrants, aimablement repris par les médias.

Arguant d'une immigration massive venue des Comores, Philippe promet de revenir sur le droit d'asile

et le regroupement familial, au moins dans ce département d'outre-mer. Et de proposer d'expulser les

résidents illégaux vers une prison, quelque part en Afrique de l'Est.

Ses concurrents politiques directs ont aussitôt embrayé sur le même terrain : Attal, qui s'est récemment signalé par des propos répugnants sur les gens du voyage, a rappelé sa politique de quotas d'immigrés, par profession et par région ; les soutiens de Retailleau ont vu dans les propos de Philippe une promesse de rapprochement politique ; Le Pen a salué le ralliement du candidat aux propositions du RN ; Lecornu a annoncé un prochain déplacement à Mayotte, sans doute pour participer comme les autres à ce concours d'insanités xénophobes.

L'État français et ses représentants politiques, y compris à gauche, tiennent à Mayotte pour des raisons stratégiques, militaires et économiques. Contraint d'en faire un département, l'État a accordé le droit de

vote et la carte d'identité aux Mahorais, mais pas grand-chose d'autre. Lorsque le cyclone Chido a ravagé l'île en décembre 2024, le gouvernement a été plus prompt à y envoyer des gendarmes que des secours et l'île ne s'est toujours pas relevée de la catastrophe. Pourtant, même dans ces conditions, pour les Comoriens des îles voisines, que la colonisation par la France a laissées dans un océan de misère, comme pour les populations de régions d'Afrique en proie à la famine et à la guerre civile, Mayotte représente un espoir d'une vie meilleure, voire d'une vie tout court. Dans ces conditions, aucune mesure, aussi brutale soit-elle, n'empêchera jamais une jeunesse courageuse de tenter sa chance, à Mayotte ou ailleurs.

Philippe et les autres le savent, évidemment, mais leurs discours ont un but politique, au-delà même de leur concurrence. Ils dressent la

fraction française de la population contre sa fraction immigrée, ceux qui ont des papiers contre les illégaux, les pauvres contre les encore plus pauvres. Ils sont prêts à provoquer une guerre entre opprimés afin que leur ordre et la présence française à Mayotte demeurent. La guerre qu'ils annoncent contre les migrants dans l'océan Indien, tous leurs discours le montrent, ils la préparent également en Europe et pour les mêmes raisons : affaiblir le camp des travailleurs en le divisant ; protéger ainsi les intérêts et le pouvoir des puissants.

Pour les travailleurs qui ont les « bons » papiers, à Mayotte comme à Dunkerque ou ailleurs, défendre le droit de circuler de tous, partout, n'est pas une simple question d'humanité et de fraternité. C'est une nécessité politique dans le combat pour leur émancipation.

Paul Galois



Le 1^{er} mai 2025 à Paris.

MBS à Paris : gros contrats entre criminels

La visite à Paris du prince héritier de l'Arabie saoudite, Mohammed ben Salman (MBS), a été marquée par l'annonce d'un projet d'investissement à plusieurs milliards d'euros dans un nouveau parc d'attractions, sur le thème du manga *Dragon Ball*.

Cette annonce spectaculaire a éclipsé bien d'autres contrats entre l'Arabie saoudite et divers capitalistes français. Que MBS soit à la tête d'une dictature aussi féroce que moyenâgeuse, qui fait disparaître ses opposants, écrase toute contestation, dénie quasiment tous droits aux femmes et exploite des millions de travailleurs immigrés, ne pose bien sûr aucun problème au « démocrate » Macron, agent de l'impérialisme français.

L'argent n'a pas d'odeur et les patrons de CMA-CGM, Alstom, Dassault, Thales, qui ont bâti leur prospérité avec le sang et la sueur d'exploités de divers continents, en savent quelque chose. Forts du soutien sans faille de l'État français, ces capitalistes tricolores ont ainsi confirmé divers contrats. Pour un demi-milliard d'euros chacun, CMA-CGM construira et exploitera un nouveau terminal portuaire à Djedda – sur la mer Rouge et donc en dehors du détroit d'Ormuz – tandis qu'Alstom fournira des rames pour le métro de Ryad. Parmi d'autres, Orano, EDF et la RATP ont récupéré quelques

parts du gâteau.

De leur côté, Dassault et Thales profitent des débordements de l'Arabie saoudite avec son protecteur historique, les États-Unis. En déclenchant la guerre contre l'Iran et le blocage du détroit d'Ormuz, ceux-ci ont mis la riche monarchie pétrolière en difficulté. Pour diversifier sa défense, l'Arabie saoudite achète, entre autres, des Rafale, des missiles et des systèmes de défense.

Quant au projet de parc d'attractions, il n'est pas moins révoltant que les contrats précédents. Tous les commentateurs ont applaudi MBS parce qu'il promet d'investir six milliards d'euros dans un projet censé créer plus de 20 000 emplois. Mais combien de milliards l'État français va-t-il rajouter au pot pour construire des infrastructures, routes,

métros ou RER, réseau d'eau ? Disneyland avait ainsi coûté plusieurs milliards à l'État. Mais le plus choquant est ailleurs : des capitalistes privés, qu'ils soient saoudiens, américains ou français, peuvent décider seuls de consacrer six milliards d'euros à construire un nouveau parc d'attractions quand des millions de gens suffoquent dans des bouilloires thermiques, que des services hospitaliers ou des écoles n'ont pas de climatiseurs et que des familles entières dorment à la rue.

Les Dragon Balls sont des boules de cristal permettant d'exaucer des vœux. Pour réaliser le vœu le plus urgent, débarrasser la planète de l'impérialisme et de ses représentants, il faudra l'action consciente des travailleurs.

Xavier Lachau



Données personnelles : servez-vous !

Après le piratage des données fiscales de 678 000 particuliers et professionnels, le ministre de l'Action et des Comptes publics, David Amiel, a reconnu que « nos systèmes d'information comportent des faiblesses ».

Le mot est faible ! En juin et juillet, des pirates ont utilisé des identifiants volés pour accéder à des données fiscales et cadastrales, revenus, situation familiale entre autres... Le 17 août, le même groupe de pirates, ZeroBytes, a revendiqué d'autres intrusions, parmi lesquelles le vol de données de l'Éducation nationale concernant potentiellement des millions d'élèves.

Dans plusieurs de ces attaques, nul besoin de forcer les systèmes : les pirates ont récupéré des comptes disposant déjà d'un accès autorisé. À l'heure où une connexion à une messagerie ou à un compte bancaire impose couramment une double authentification, cela donne une idée du retard accumulé par l'État.

Car, comme dans les autres services publics, les économies budgétaires ont aussi pesé sur l'informatique et sa sécurisation. L'an dernier, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, l'ANSSI, réclamait

60 postes supplémentaires : elle n'en a obtenu aucun.

Le gouvernement promet désormais de réagir. Sébastien Lecornu a demandé d'accélérer un plan annoncé en avril de 200 millions d'euros pour la cybersécurité, l'intelligence artificielle et la sécurisation des ministères. C'est moins de la moitié des dépenses informatiques annuelles de la seule administration fiscale. Après les économies, les rustines.

ZeroBytes affirme avoir déjà vendu les données fiscales à deux acheteurs pour plusieurs milliers d'euros. Avec des informations aussi précises, des escrocs peuvent fabriquer des messages très crédibles pour soutirer argent, coordonnées bancaires ou mots de passe. Ceux qui en seront victimes n'ont aucun soutien à attendre de l'État, qui se contente d'appels à la vigilance individuelle.

Le gouvernement multiplie les discours martiaux contre la petite délinquance. Mais quand des centaines de milliers de personnes voient leurs données livrées aux escrocs à cause des failles de ses propres services, il se montre nettement moins musclé.

C. D.

Retraites : le RN prépare l'après-promesse

Les dirigeants du RN entretiennent un savant flou sur leurs projets en matière de retraites. C'est qu'il leur faut à la fois gagner des voix parmi les travailleurs et rassurer le patronat sur leurs intentions réelles.

Il y a quelques mois, Bardella avait pris ses distances avec les promesses de Le Pen de revenir sur la réforme Macron. « *Le système des retraites aujourd'hui n'est pas soutenable sur le plan économique* », affirmait-il en mai, ajoutant que « *l'âge de départ ne veut rien dire* » et que seul devait compter le nombre d'années cotisées.

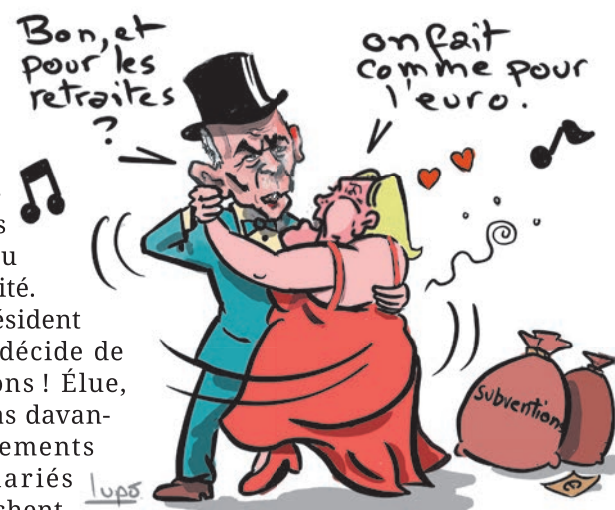
Depuis juillet, Le Pen a repris la main. Elle dit vouloir supprimer les 64 ans de la réforme Macron et permettre un départ à taux plein

à 60 ans avec 40 annuités pour ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans. Mais pour ceux, très nombreux, qui ont commencé plus tard, l'âge et la durée de cotisation augmenteraient progressivement. Ainsi, avec 42 annuités, quelqu'un ayant commencé à 25 ans devrait travailler jusqu'à 67 ans.

De plus, Le Pen affirme que sa réforme « *part du principe qu'on n'est pas assez à travailler en France* ». Pour que son financement soit viable, il faudrait que le taux

d'activité augmente, que les jeunes entrent plus tôt dans la vie active et que les seniors ne se retrouvent pas au chômage ou en invalidité. Mais ce n'est pas le président de la République qui décide de cela, ce sont les patrons ! Élu, Le Pen ne déciderait pas davantage que les gouvernements précédents quels salariés les entreprises embauchent, gardent ou licencient.

En fait, Le Pen avance déjà les justifications qui pourraient lui servir, si elle était élue, à expliquer qu'il n'y a plus assez d'argent dans les caisses et qu'il faut finalement



travailler davantage. Cette valse-hésitation permet au RN de faire miroiter aujourd'hui la retraite à 60 ans à une partie des travailleurs, tout en donnant des gages au patronat.

Claire Dunois

Russie : après l'élection, la mobilisation ?

En Russie, il se pourrait qu'une fois passé le scrutin législatif des 18-20 septembre, le Kremlin lance une nouvelle mobilisation. Il lui faudrait au bas mot 300 000 soldats supplémentaires.

La mesure n'a bien sûr pas été annoncée, fin août, au congrès de Russie unie, le parti de Poutine, qui lançait en fanfare sa campagne dans un scrutin sans réel enjeu. En effet, il n'offre de choix qu'entre Russie unie et des formations qui font de la figuration, le Kremlin ayant écarté tout parti tant soit peu critique.

Cela étant, les discours au congrès de Poutine et de Medvedev, le président de Russie unie, ont donné le ton. Non pas électoral mais martial, il annonce que le régime va encore durcir sa

poigne.

Le président russe a réclamé « l'unité absolue entre le front et l'arrière ». Tout le monde doit comprendre, par exemple, que réclamer une amélioration de ses conditions de salaire ou de travail – travailler 12 heures, six jours sur sept, n'a rien de rare en usine – porte atteinte aux intérêts supérieurs de la patrie. Poutine vise là ceux, de plus en plus nombreux, qui savent ce que la « victoire en Ukraine », promise au congrès, coûte en sacrifices matériels et humains. Au

front, mais aussi à l'arrière, où l'on voit chaque jour des entrepôts, des raffineries, des usines, frappés par des drones ukrainiens, s'effondrer en flammes sur ceux qui y travaillent ou qui vivent à proximité.

Medvedev, en tant que vice-président du Conseil de sécurité, a vitupéré « tous les lâches » et les « ennemis de la société » qui, pour échapper à la mobilisation « partielle » de septembre 2022, ont fui à l'étranger. À l'époque, cela rendait le pays « plus fort et plus propre », disait-il. Aujourd'hui, il réclame qu'on traite ces « déserteurs » en « ennemis publics », qu'on confisque leurs biens et qu'on leur interdise



Mobilisation partielle en 2022

de revenir en Russie.

S'il enrage contre le million de Russes, souvent des jeunes diplômés, qui ont alors quitté le pays, il menace surtout clairement ceux qui voudraient les imiter, par crainte que la mobilisation devienne réalité après les législatives.

Qu'il y ait de nouveaux départs à l'étranger ne ferait certes pas les affaires de Poutine et de ses généraux, toujours en mal de

chair à canon. Mais il n'en reste pas moins que c'est sur place que les classes populaires, en Russie comme en Ukraine, auraient la force, les moyens de mettre fin à une guerre fratricide dont elles ne voulaient pas et qu'elles paient de leur sang. Cela, elles ne pourront le faire qu'en se retournant contre leurs propres exploités et en renversant le régime qui les sert.

Pierre Laffitte

Armement : une aide... aux marchands de mort

Samedi dernier, Macron a annoncé qu'il allait livrer des missiles à l'Ukraine. Les médias français ont fait tout un plat de « l'expertise » de ce qu'ils appellent « nos armements », ajoutant des reportages au JT sur les quartiers de Kiev dévastés par des missiles russes.

Fallait-il stimuler l'enthousiasme du public ? En tout cas, ils semblaient dire que Macron, ses missiles et les industriels qui les fabriquent accouraient au secours des habitants de Kiev...

En fait, Macron venait de réaliser « un coup », prenant de vitesse ses alliés

avant la nouvelle réunion de la Coalition des volontaires pour l'Ukraine. Ils se targuent tous de la soutenir mais Paris avait été le plus rapide à sortir le carnet de commandes.

Officiellement, ces pays disent vouloir aider l'Ukraine à se protéger des raids meurtriers de drones

et missiles russes. Mais cette effroyable réalité, la France s'en sert, comme ses comparses, pour offrir toujours plus de commandes à ses industriels de la mort. Et s'il leur faut un prétexte, eh bien, aider l'Ukraine peut fournir une couverture de moralité à ceux qui poussent aux carnages pour pousser leurs profits.

En matière de course, drapée d'hypocrisie d'État, à qui sera le meilleur vendeur d'engins de mort, la concurrence est féroce avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et autres, mais la France réussit à se hisser sur le podium.

Un rapport récent du Parlement sur les exportations d'armes en 2025 s'en félicite. La France conserve sa deuxième place mondiale, avec 21,2 milliards d'euros d'armes vendues à l'étranger, loin, il est vrai, derrière les États-Unis, avec 283 milliards d'euros.

Les industries françaises d'armement, avec l'État comme VRP, profitent à plein de l'explosion mondiale des budgets militaires. Et, alors que nombreux pays de la planète sont en guerre, les occasions se multiplient de placer des Rafale à l'Inde, des sous-marins à l'Indonésie, un navire de guerre à la Grèce, des hélicoptères de combat au Maroc...

Tout cela s'ajoute aux

commandes militaires croissantes de l'État français, qui n'a rien à refuser aux Dassault, Thales, Naval Group, MDBA, KNDS (ex-Nexter), etc.

Leurs profits valent bien tous les mensonges de nos gouvernants sur la prétendue aide à se défendre qu'ils apportent à de petits pays, dont les populations paient

au prix fort ce soutien mortel. D'abord, comme chair à canon des guerres dans lesquelles les entraînent leurs gouvernants, et les nôtres. Et même sans cela, par les sommes colossales qu'ils leur extorquent, pour les remercier d'avoir aidé malgré eux les Dassault et compagnie à s'engraisser.

Claude Coelho

Un gâchis monstrueux !

2 420 milliards d'euros ! C'est le niveau colossal des dépenses d'armement dans le monde en 2025 selon l'Institut international d'études stratégiques. C'est largement plus que le PIB additionné des 48 pays africains au sud du Sahara.

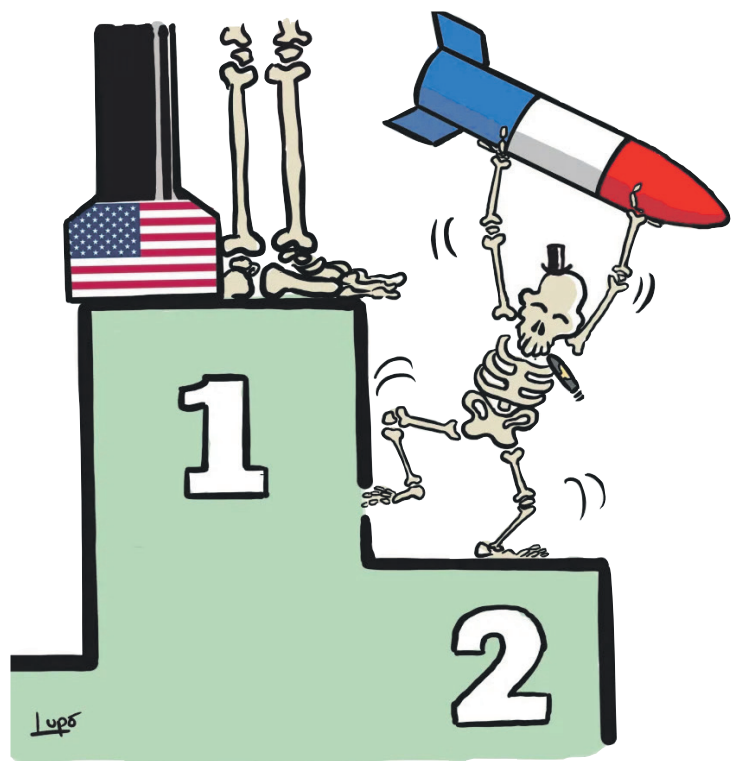
Depuis la guerre en Ukraine, ces dépenses augmentent fortement et de manière continue partout dans le monde. Tous les États s'arment, à commencer par les principales puissances impérialistes. Les États-Unis concentrent à eux seuls un tiers des dépenses militaires mondiales. Les dépenses des pays de l'Union européenne ont augmenté de 62 % entre 2020 et 2025.

Ce sont ainsi des capitaux toujours plus importants, le travail de

millions d'êtres humains, des trésors d'intelligence et de technologie qui sont engloutis dans la fabrication d'engins de mort. Dans le meilleur des cas, ils ne servent à rien, dans le pire, et c'est la réalité, ils entraînent des morts, des souffrances et des destructions sans nom. Cela constitue un gâchis monstrueux. C'est autant d'argent qui manque pour la santé, l'éducation, les logements, les infrastructures... à l'échelle mondiale.

Cette évolution, qui voit une part de plus en plus grande des richesses dilapidée dans l'armement et les guerres, est une des manifestations les plus sanglantes d'un système capitaliste qui a fait son temps.

C. C.



Guinée : vivre et mourir dans une décharge

Au moins trente personnes sont mortes dans l'effondrement de la grande décharge de Dar-es-Salam à Conakry, la capitale de la Guinée. Le drame est intervenu dans la nuit du samedi au dimanche 23 août, lorsque les habitations aux alentours se sont retrouvées enfouies sous des tonnes d'ordures.

Cette décharge avait été installée dans les années quatre-vingt sur une ancienne carrière d'argile et ne devait être qu'une solution provisoire. Conakry comptait alors 500 000 habitants. Il y en a aujourd'hui trois millions et demi, et la décharge n'a cessé de s'élever, devenant d'année en année plus instable. Des familles ont construit au pied du tas d'ordures car, comme dans la plupart des pays d'Afrique, les prix des logements ne permettent pas à beaucoup de se loger ailleurs que dans des lieux insalubres

et dangereux.

Déjà, en août 2017, neuf personnes avaient perdu la vie dans un semblable effondrement. À défaut de transférer ailleurs la décharge, ce qui selon l'engagement initial aurait dû être fait dans un délai de vingt ans maximum après son ouverture, des bulldozers repoussaient alors chaque jour les ordures, faisant s'élever le tas. Au lieu de fermer la décharge après cette première catastrophe les autorités avaient procédé à un « déguerpissement », détruisant les maisons les plus

proches et chassant leurs habitants.

Outre les odeurs nauséabondes et les fumées toxiques qui empestent l'atmosphère lorsque le feu est utilisé pour détruire une partie des déchets, la présence de produits explosifs au milieu des ordures fait planer un risque permanent, notamment aux enfants qui fouillent parmi les ordures.

Aujourd'hui, l'État guinéen dit que la décharge devait fermer le jour du drame. On verra ce qu'il en sera. Mais ce qui est certain, c'est que cette catastrophe est aussi significative de la situation dans laquelle l'impérialisme maintient la population d'un pays pauvre comme la Guinée avec la complicité de ses dirigeants.

Mettre de l'argent sur la



Après l'effondrement de la décharge de Dar-es-Salam

table pour améliorer même un peu le sort des pauvres, ni le gouvernement guinéen ni les puissances impérialistes n'en ont aucunement l'intention. Pourtant, des investissements, et de taille, il y en a eu en Guinée.

Ainsi, pendant que les habitants croupissaient au pied de cette décharge, la

plus grande mine de fer du monde était ouverte dans le sud-est du pays par le trust anglo-australien Rio Tinto et des compagnies chinoises, avec la ligne de chemin de fer et le port en eau profonde associés afin d'évacuer le minerai. Un projet à 20 milliards de dollars.

Daniel Mescla

IA : spéculation et anarchie

Mi-août, Nvidia et ChatGPT se sont mis d'accord pour financer la construction du plus grand centre de données au monde. Ce centre est en cours de construction aux États-Unis dans l'Ohio.

Nvidia a mis sur la table une garantie de 105 milliards de dollars, tandis que ChatGPT s'est engagé à le louer pendant vingt ans. Il abritera plus de 1,5 million de puces, bien évidemment fournies par Nvidia. Pour les alimenter, il faudra construire une centrale électrique dont la puissance sera équivalente à ce que consomment six millions de foyers américains !

Avec la bulle spéculative de l'IA, des capitalistes de tout horizon trouvent facilement des fonds pour construire des centres de données un peu partout sur la planète. Leur objectif est d'en louer l'accès aux entreprises du secteur au meilleur prix, si toutefois la bulle ne finit pas par exploser. En attendant, peu leur importent les conséquences pour les populations locales ou pour le climat.

Dans l'Oise, 300 personnes se sont mobilisées mi-août contre l'installation de deux centres de données. Le promoteur met en avant un investissement de 4 milliards d'euros et 150 emplois, mais les riverains dénoncent ces « radiateurs géants » qui se nourrissent de quantités astronomiques d'eau et d'électricité – ils dévoreraient quatre fois ce que les habitants des dix communes avoisinantes consomment. Selon la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) de l'Oise, ils sont aussi susceptibles de laisser s'échapper les polluants éternels contenus dans les liquides de refroidissement nécessaires à leur fonctionnement.

En France, l'implantation des data centers a été facilitée par la récente loi de « simplification de la vie économique ». Plus de 500 data centers devraient être en service d'ici 2030, pour 69 milliards d'euros d'investissements. Leur consommation électrique pourrait atteindre 40 TWh, soit la consommation électrique annuelle moyenne d'environ neuf millions de ménages, l'équivalent de la production de cinq à six réacteurs nucléaires.

Dans les pays pauvres, la course aux data centers est encore plus choquante. France 24 rapportait, il y a peu, le cas d'un township en

Afrique : l'or au prix du sang

Alors que le prix de l'or, valeur refuge, flambe sur le marché mondial, au moins 107 orpailleurs travaillant dans une mine d'or artisanale sont morts le 18 août, ensevelis dans un éboulement sur le site minier de Zamboye, à la frontière de la République centrafricaine et du Cameroun.

Si l'ampleur de la catastrophe, due probablement à un effondrement de galerie, est exceptionnelle, ce type d'accident est fréquent, tant les conditions de travail et de sécurité sont déplorables. Ainsi, il y a à peine deux mois, un autre accident meurtrier avait déjà eu lieu dans une mine centrafricaine. On retrouve les mêmes conditions d'exploitation dangereuses et brutales dans

bien des mines artisanales d'or, de cuivre, de coltan, de diamants, en Afrique. Ce continent fournit des minerais indispensables à l'économie mondiale, par exemple pour les batteries des téléphones portables.

Au 18^e siècle, dans son conte philosophique *Candide*, Voltaire, pour dénoncer l'esclavage, faisait dire à un esclave du Surinam à propos de sa condition effroyable : « C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe ». Aujourd'hui, c'est au prix de l'exploitation éhontée des mineurs africains que des grands bourgeois, la plupart occidentaux, peuvent amasser des lingots d'or.

Claude Coelho

bordure du Cap en Afrique du Sud, où les habitants sont quotidiennement confrontés à des pénuries d'eau potable et d'électricité, et où la construction de deux nouveaux centres, approuvée sans études préalables sur leur impact ni consultation des riverains, menace un peu plus leur accès à ces denrées vitales. En Afrique subsaharienne, 600 millions de personnes habitent dans des bidonvilles et n'ont qu'un accès limité ou épisodique

à l'électricité et à l'eau, mais des entreprises trouvent des milliards pour y construire des centres de données et faire fonctionner leurs millions de puces.

L'intelligence artificielle est sans aucun doute un immense progrès technique. Mais la priorité de la classe capitaliste, c'est le profit, quitte à assoiffer les pauvres, à les priver d'électricité, et à faire chauffer un peu plus la planète.

Serge Benham



États-Unis : l'État le plus riche et le plus endetté

La dette publique américaine a dépassé pour la première fois les 40 000 milliards de dollars et les taux d'intérêt réclamés à l'État fédéral ont encore augmenté, s'établissant à 4,70 %.

Cette année la guerre contre l'Iran, ainsi que le remboursement aux entreprises des droits de douane que la Cour suprême a invalidés, ont contribué à augmenter l'endettement de l'État américain. Mais la dette publique vient de loin : son origine remonte à

la création des États-Unis, qui viennent de fêter leur 250^e anniversaire. Or si l'État a accumulé 20 000 milliards de dollars de dette de 1789 à 2016, il a doublé son endettement au cours des dix dernières années !

L'État impérialiste le plus puissant s'enfonce

donc de plus en plus profondément et rapidement dans une crise de la dette. Jusqu'à présent, il n'a pas eu de réelle difficulté à continuer à emprunter pour rembourser les tranches venant à échéance, financer son budget militaire de plus en plus gigantesque et faire des cadeaux aux plus grands capitalistes américains. Les financiers acceptent de prêter de l'argent à l'État fédéral car cela leur rapporte énormément, tant qu'ils ont confiance dans sa capacité de remboursement...

L'État américain fait donc payer la population, en particulier la plus pauvre, celle qui aurait le plus besoin des services qui sont de moins en moins assurés par l'argent public. Cette année le gouvernement a cessé d'aider les travailleurs pauvres à payer leurs cotisations d'assurance maladie



MANDEL NGAN AFP

À Washington le 19 août.

« La dette nationale est de 39 000 milliards et grimpe ».

auprès des compagnies privées : cinq millions de personnes, incapables de payer, ont dû renoncer à cette couverture et ne peuvent plus se soigner.

L'endettement délirant des États-Unis n'a pas profité aux travailleurs et n'a permis de résoudre aucun

des problèmes auxquels ils sont confrontés. Mais l'État des capitalistes le leur fait payer. De plus cet endettement colossal constitue une menace croissante de crise financière à l'échelle mondiale et de krachs boursiers catastrophiques.

Hélène Comte

Médicaments : la falaise des profits

Entre 2025 et 2030, les brevets de plus de 400 médicaments devraient arriver à expiration.

Pour l'industrie pharmaceutique, cette expiration est une calamité, baptisée « falaise des brevets ». C'est que les médicaments concernés représentent 300 milliards de dollars de ventes annuelles, dont 126 milliards pour les 10 plus importants.

Grâce aux brevets, les trusts pharmaceutiques disposent d'une exclusivité commerciale leur permettant de vendre les médicaments à prix d'or pendant une vingtaine d'années. Ainsi, parmi les brevets qui vont tomber, se trouve celui du Keytruda, un traitement vital contre certains cancers, fabriqué par le laboratoire Merck. C'est le médicament le plus vendu au monde en valeur, pour 32 milliards de dollars. Le brevet tomberait en 2028 et il serait alors concurrencé par un générique ou par un médicament « biosimilaire », au prix bien plus bas.

L'industrie pharmaceutique essaye de justifier ces brevets et leur prix par l'investissement nécessaire. Mais les profits de ces trusts dépassent de très loin ces investissements. Merck réalise de 2 à 20 milliards de dollars de bénéfices chaque année depuis plusieurs décennies. Les brevets sont en réalité le moyen qui permet à ces entreprises de faire les poches aux patients directement ou indirectement par le biais

des systèmes de sécurité sociale ou d'assurance maladie.

Quant à la recherche, elle n'est pas la priorité des grands groupes pharmaceutiques, qui se sont lancés ces derniers mois dans une frénésie de rachats d'entreprises disposant déjà de molécules prometteuses, de technologies ou de traitements en développement. En mars 2026, Merck a ainsi annoncé le rachat de Terns Pharma pour 6,7 milliards de dollars. L'entreprise développe notamment un traitement oral contre un cancer, la leucémie myéloïde chronique. Merck n'est pas un cas isolé. Selon la presse spécialisée, 80 opérations de fusions-acquisitions ont été annoncées lors des six premiers mois de l'année, pour un montant total de 96 milliards de dollars.

La science a fait des progrès à pas de géant ces dernières décennies. Mais c'est grâce aux scientifiques, aux ingénieurs, aux laborantins, pas aux actionnaires. Dans une société rationnellement organisée, la recherche médicale serait sous le contrôle de la population et les médicaments seraient délivrés gratuitement à ceux qui en ont besoin. Exproprier les trusts pharmaceutiques qui rançonnent la société et les malades est une mesure de salut public.

Serge Benham

Algérie : répression contre les travailleurs

En Algérie la répression s'abat sur des travailleurs et des syndicalistes qui ont osé contester et revendiquer.

Des cheminots ont été condamnés à des peines de prison et, le 28 juillet, la justice a prononcé la dissolution du Cnapeste, le plus important syndicat autonome de l'éducation.

En 2025, ce syndicat avait répondu au mécontentement des salariés de l'éducation contre une loi qui les attaquait. À l'occasion d'un rassemblement, deux responsables du Cnapeste, dont le coordinateur national, Messaoud Boudiba, avaient été arrêtés et mis sous contrôle judiciaire à des centaines de kilomètres de leur domicile. Depuis,

d'autres syndicalistes ont été harcelés par la justice et une dizaine d'enseignants ont été suspendus.

Cette annonce, faite au milieu des vacances d'été, ne peut qu'accroître la colère des travailleurs de l'éducation, que le gouvernement ne juge pas assez dociles. En effet, sous leur pression, alors même que la plupart des salaires stagnent, le président Abdelmadjid Tebboune avait dû leur concéder des augmentations.

Cette répression succède à celle contre les cheminots et leurs syndicats, opposés à une direction sourde à

leurs revendications en matière de salaire et de conditions de travail. Après une grève qui dénonçait, entre autres, l'emprisonnement du responsable de la fédération UGTA des chemins de fer, dix cheminots ont été condamnés à des peines allant de deux à cinq ans de prison. La justice leur reproche d'avoir organisé des rassemblements non autorisés et d'avoir « incité à l'entrave au bon fonctionnement d'un service public sensible ».

Les enseignants et les cheminots ne sont pas des délinquants, ils défendent simplement leur droit à l'existence. Cette criminalisation de la lutte vise à mettre au pas tous les travailleurs et s'inscrit dans un contexte répressif qui a conduit en prison des journalistes, des militants, des influenceuses et de simples citoyens. Alors que les conditions de vie des classes populaires ne cessent de se dégrader, ce verrouillage des libertés syndicales et des droits des travailleurs ne pourra empêcher les aspirations à une vie digne de s'exprimer.

Leïla Wahda



LE MATIN D'ALGÉRIE

Lors d'une précédente manifestation.

Vesoul: non à l'expulsion de Nisrine

L'expulsion programmée de Nisrine Driouch, compagne d'un travailleur de Stellantis, a suscité des réactions à Vesoul.

Venus du Maroc, Nisrine, son mari et leurs enfants vivent en France depuis 2021. Son mari travaille, mais Nisrine a vu toutes ses demandes de régularisation rejetées. En 2025, alors qu'elle était sous le coup d'une obligation de quitter le territoire, Nisrine avait engagé un recours pour contester son expulsion.

En plein été, mardi 9 août, la préfecture de Haute-Saône a tenté d'accélérer son renvoi et, du commissariat où elle était allée pointer comme chaque semaine, elle a été conduite directement au centre de

rétenion administrative de Metz. Malgré sa libération, ordonnée le 14 août par le juge des libertés, la menace d'expulsion était maintenue, et il était même prévu de la mettre dans un avion le dimanche 23 août.

Séparer Nisrine de sa famille, laisser les enfants sans personne pour les garder pendant que leur père est au travail ne préoccupe évidemment pas les services de l'État !

Dans les quartiers populaires de Vesoul, l'indignation était palpable. À l'usine Stellantis, des ouvriers étaient révoltés que l'État

s'en prenne ainsi à la compagne de leur camarade de travail et à sa famille. Par ailleurs, une pétition a recueilli plus de 2 000 signatures en trois jours.

Bien que cela se soit produit en pleine période de vacances, il y a eu des réactions. Lors d'un rassemblement à la préfecture, le 15 août, 150 manifestants scandaient : « Contre toutes les expulsions, contre l'Europe des barbelés », « Régularisations de tous les sans-papiers ». Très émue, Nisrine y a pris la parole, déclarant : « Je préfère mourir que de quitter mes enfants. »

Quatre jours plus tard, la préfecture de la



Le 15 août devant la préfecture de Vesoul.

Haute-Saône a annoncé suspendre l'exécution de la mesure d'éloignement, en attendant la décision de la cour administrative d'appel. Le lendemain, jeudi 20 août, les soutiens de la famille se sont retrouvés devant le commissariat de

Vesoul pour partager café et gâteaux avec elle.

Pour cette mère de famille et ceux qui l'ont soutenue, c'est un répit et un premier succès de la mobilisation que cette menace d'expulsion a suscitée.

Correspondant LO

Assureurs et gouvernement : tous coupables

En visite en Gironde lundi 17 août, Lecornu, manœuvrant pour minimiser les responsabilités gouvernementales, a mis en cause les assureurs.

Il a promis de nommer publiquement les compagnies d'assurances « qui ne joueront pas le jeu ».

Il venait en effet d'entendre les reproches – bien justifiés – de nombreux sinistrés à l'encontre de leur assureur : incompréhension des garanties précises des contrats faute d'explications et en raison de l'usage d'un « charabia assurance », pas de garantie claire sur la prise en charge des frais de logement suite à évacuation, absence de réactivité de leur compagnie, etc.

Les patrons de l'assurance tentent de se défendre en jurant la main sur le cœur qu'ils sont irréprochables, qu'ils sont traités en boucs émissaires alors

qu'ils auraient pris rapidement des mesures exceptionnelles. En fait, tout ce qui est annoncé reste très habituel et très limité. Il paraît qu'il y aurait un renforcement des équipes voire des cellules de crise, mais dans la réalité, il y a déjà des milliers de dossiers en retard du fait de l'absence d'embauches et même de plans de suppression d'emplois chez Allianz, malgré la multiplication des sinistres consécutifs aux événements climatiques. Les dossiers Incendie de juillet-août viendront s'empiler sur les autres.

Il paraît aussi que les compagnies verseront des avances et des acomptes si nécessaire. Mais quand on n'a pas la chance d'avoir

un agent ou un courtier de proximité disposant de pouvoirs de règlement, toutes les demandes passeront par les compagnies, aux services indemnisation complètement engorgés.

Quant aux frais de relogement, les assureurs annoncent qu'ils seront pris en charge jusqu'à trois semaines, ce qui sera très insuffisant pour nombre de sinistrés-évacués.

Les délais d'indemnisation seront comme d'habitude tardifs, voire très tardifs pour beaucoup. Ainsi, une partie des victimes des inondations du Nord et du Pas-de-Calais de 2023-2024 attendaient toujours une indemnisation fin 2025.

Ni le gouvernement, ni les compagnies d'assurance riches à milliards (11,5 milliards de bénéfices pour Allianz, 8,4 milliards pour Axa), ne songent à indemniser les sinistrés « quoi qu'il en coûte » et rapidement.

À la gestion calamiteuse du gouvernement s'ajoute donc celle des compagnies d'assurances. Celles-ci sont bien plus préoccupées par leurs spéculations et leurs opérations financières internationales que par ce qu'elles sont censées faire : assurer et indemniser.

Correspondant LO

Hôpitaux : vers la médecine de guerre



Comment renvoyer rapidement au front des soldats blessés ? C'est le thème d'un guide que les ministères des Armées et de la Santé vont envoyer aux hôpitaux civils.

L'État se prépare à plonger la population dans une guerre majeure. Dès lors il prévoit un afflux de soldats blessés que les hôpitaux devront traiter en priorité, alors que les restrictions conduiront à « établir des priorisations d'accès [et] à en réserver l'usage à certains patients », est-il écrit dans le guide.

Les soignants devront « modifier la relation de soins à laquelle ils sont habitués ». En clair, « la réparation, la réhabilitation physique et psychique » des soldats, qui devront retourner à la guerre le plus vite possible, passera avant tout le reste.

« Cela peut conduire à abaisser les standards de

prise en charge pour l'ensemble des patients » – par exemple réduire les dialyses à « deux séances hebdomadaires au lieu de trois » – reconnaît le guide.

L'État soumet depuis longtemps les hôpitaux publics à un étranglement financier, aux dépens de leur capacité à bien soigner. À présent, il prépare une aggravation générale de la pénurie de soignants, de matériel, de lits dans les hôpitaux où des malades, pour certains très âgés, attendent déjà sur des brancards, alignés dans les couloirs de services débordés. Les déserts médicaux auxquels la population est confrontée aujourd'hui s'étendront quand les médecins seront mobilisés au chevet des soldats. Toutes calamités auxquelles les riches échappent, et échapperont, en payant.

Lucien Détroit



CAPTURE SERVICE PUBLIC

Franchises médicales : amputations programmées

Après avoir annoncé, au milieu de l'été, le doublement du plafond des franchises médicales et participations forfaitaires, la ministre recule... pour mieux amputer le budget santé des travailleurs.

L'augmentation du plafond du reste à charge –non remboursé par les complémentaires– de 100 euros à 200 euros aurait été « trop brutale », dit Stéphanie Rist, la ministre de la Santé. L'amputation se fera donc progressivement, à commencer par une augmentation de 40 % dudit plafond, qui passera à 140 euros au 1^{er} octobre, si le projet de décret est adopté. L'explication que le ministère a trouvée a de quoi faire rire jaune : l'augmentation ne ferait que suivre l'inflation puisque le plafond avait été fixé en 2005. Mais l'inflation, les travailleurs l'ont déjà subie sur leur pouvoir d'achat pendant toutes ces années !

Au demeurant, l'attaque ne s'arrêtera pas là. Le projet de Stéphanie Rist et du gouvernement prévoit également la diminution du ticket modérateur sur les soins dentaires et les transports médicaux. Son remboursement par la Sécurité sociale passerait

de 60 à 50 %, sur les dispositifs médicaux (de 55 à 50 %), et la prise en charge de certains médicaments déjà peu remboursés baisserait, même s'ils soulagent bien des patients. Ce volet-ci des attaques sur la santé se traduira aussi, si le gouvernement s'obstine, par une hausse des cotisations des complémentaires et mutuelles et, pour les 2,5 millions de personnes qui en sont dépourvues, par un renoncement aux soins. De plus, le plafond de 140 euros serait réévalué tous les ans ou tous les deux ans, ce qui promet de nouvelles hausses.

La ministre a beau prétendre que les malades ne perdront que quelques euros par mois, l'impact sur la santé des classes populaires est lourd. Combien doivent déjà fréquemment se résoudre à payer des dépassements d'honoraires, peu ou pas pris en charge par les complémentaires, ou à attendre des mois avant



d'accéder à un rendez-vous moins coûteux ? Combien doivent se procurer un médicament sans ordonnance, faute de visite à un médecin ?

Comme le dénoncent les associations de patients, faire payer toujours plus les

usagers est tout le contraire d'une politique de santé publique qui soit à leur service. Mais faire des économies sur la santé est bien à l'image d'une société où seule compte celle des profits capitalistes.

Viviane Lafont

Rémire – Guyane : ne pas y laisser nos vies !

Un ouvrier du bâtiment a fait une chute sur un chantier dans le secteur de Vidal, sur la commune de Rémire. Il a été pris en charge par les secours en situation d'urgence absolue. Ce qui choque aussi, c'est l'âge de cet ouvrier : 65 ans.

Les anciens continuent à travailler, y compris dans les travaux les plus durs et dangereux, pour espérer toucher une retraite, qui pour

certain ne permet que de survivre. Tout cela est révoltant !

On devrait au contraire répartir le travail entre tous les bras disponibles, donner une retraite décente à tous et s'assurer qu'aucun travailleur ne se retrouve dans cette situation. Travailler jusqu'à 60 ans c'est déjà trop... on ne doit pas crever au boulot !

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent

Ce ne sont pas les malades qu'on soigne

Je souffre de rectocolite hémorragique, une maladie chronique des intestins, depuis des années. Il n'existe pas vraiment de traitement pour guérir mais le biomédicament que je prends permet tout

de même de stabiliser les symptômes.

Il y a quelques semaines, mon médecin a prescrit une augmentation des doses, car chaque patient est différent et il faut donc adapter le traitement

à chacun. Pourtant, la Sécurité sociale m'a refusé le remboursement, sous prétexte que la nouvelle posologie n'était pas « la bonne » ! Mon médecin est conventionné, il me prescrit un traitement adapté, à la dose adaptée, tout cela m'est donc refusé... Le pire est que je suis loin d'être le seul dans ce cas. Mon médecin lui-même se retrouve dans une situation compliquée, où il doit faire l'équilibriste entre la Sécurité sociale et ses patients.

J'ai proposé d'avancer les frais de ma poche, en attendant que la Sécurité sociale régularise cette situation absurde, mais il aurait fallu que je

débourse 1 000 euros ! Ce n'est pas avec ma paie de travailleur du ménage que je vais pouvoir le faire... J'ai dû faire le tour de plusieurs pharmacies pour en trouver une qui me délivre le traitement sans regarder de trop près le remboursement. Pour ce mois-ci, me voilà sorti d'affaire, mais le mois prochain ? Et les suivants ? Le médecin est en train de réfléchir à changer ce traitement, qui pourtant marche bien, avec la dose adaptée à mon problème.

Voilà comment on adapte les traitements aux impératifs financiers, et pas aux malades...

Y., un lecteur de région parisienne



Dans nos bulletins

De quoi voir rouge

En 2025, la préfecture aérienne a refusé le badge rouge à 2 912 travailleurs de la plate-forme Roissy Charles-de-Gaulle, selon ses propres chiffres.

Parmi ceux-ci, 260 concernent un renouvellement, c'est-à-dire des collègues qui, du coup, se font licencier. En mettant cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes, ce système ajoute encore une pression à tous les travailleurs.

Air France – Roissy

Qui est le maltraitant ?

Avec le retour de la certification, il y a la « lutte contre la maltraitance ordinaire ». Dans un questionnaire à discuter avec l'encadrement, on trouve : « Il m'arrive en cas de problèmes personnels de les répercuter sur les patients. » Mais on ne trouve pas : « Tous les jours des problèmes de personnel se répercutent sur les patients et je me dis que c'est de la maltraitance institutionnelle. »

Centre hospitalier Lyon-Sud

Fais tourner

En Hépatogastro, des climatiseurs ont été installés dans certaines chambres... mais pas dans toutes. De ce fait, après plusieurs jours au frais, un patient doit « rendre » le précieux climatiseur, pour qu'il profite à un autre patient. Ça jette un froid.

Hôpital Saint-Louis – Paris

Ça transpire les profits

En juillet, sur l'atelier HQPC, le record de production a été battu. Pendant que certains transpirent à suer du profit, d'autres encaissent les dividendes !

Travail collectif, disent certains... et profit privé pour d'autres !

Usines chimiques – Saint-Fons

Piège en ex treme

Encore une fois, les douches des vestiaires sont fermées, suite à une infection de légionellose.

À force de vouloir augmenter ses profits sans dépenser un euro pour l'entretien des installations, le patron nous expose à des maladies pulmonaires graves, potentiellement mortelles.

Stellantis – Trémery

Les prix augmentent : salaires et pensions doivent suivre

Face à la hausse des prix, ministres, commentateurs et candidats à l'élection présidentielle rivalisent d'imagination, et surtout de promesses fumeuses.

Pour ce qui dépend directement des pouvoirs publics, on annonce au 1^{er} septembre une hausse sur certaines cigarettes et la fin du tiers payant lorsqu'on refuse de prendre un générique plutôt que le médicament prescrit. Et, surtout, une augmentation de 5,6 % du prix du gaz, après celle de 7,4 % du 1^{er} juillet. Les prix des carburants continuent de jouer au yo-yo, mais en montant plus vite et plus souvent qu'ils ne redescendent. Le litre de diesel reste autour de 2,20 euros.

Aucun des prétendants au fauteuil présidentiel ne prétend ignorer l'effondrement du pouvoir d'achat des classes populaires. Chacun y va de sa proposition d'aide ciblée, de taxe ou de suppression de charge pour la muscler un peu.

En plus d'être totalement inefficace, ce type de mesure est un piège politique tendu aux travailleurs. D'abord parce que, comme le disait si justement un certain Macron, il n'y a pas d'argent magique, toute aide doit être financée. Or

aucun dirigeant politique ne demande au grand patronat de passer à la caisse. Pas question non plus de réduire les budgets militaires. Donc, le peu qu'on alloue aux travailleurs sous forme d'une aide au logement, au chauffage, au déplacement ou autre, ils le payent, et plutôt deux fois qu'une, en fermetures de classes, de maternité, de services sociaux, etc.

Enfin et surtout, ces mesures et ces discours masquent volontairement le fait que le pouvoir d'achat des gens modestes, c'est-à-dire des travailleurs actifs, sans emploi ou retraités, dépend du niveau des salaires,



lequel dépend, en définitive, du rapport de force entre la classe travailleuse et la classe exploiteuse.

La revendication d'une augmentation générale, conséquente et immédiate des salaires et des pensions et de leur indexation sur les prix est donc une double nécessité pour les travailleurs.

C'est à la fois la seule voie pour défendre réellement leur niveau de vie et c'est en même temps une revendication politique, l'affirmation d'être une classe qui se bat pour l'intérêt général contre les intérêts particuliers d'une poignée d'industriels et de financiers.

Paul Galois

Congé formation : dans le viseur du ministère

Pour réaliser 350 millions d'euros d'économies, soit environ le quart du budget consacré aux congés professionnels de formation, le ministère du Travail envisage de restreindre l'accès à ce dispositif.

Créé en 2014, le compte professionnel de formation (CPF) permet à chaque salarié d'acquérir chaque année des droits à la formation. Depuis l'ouverture de la plateforme Mon compte formation en 2019, plus de six millions de personnes

l'ont utilisée pour des formations en bureautique, en langues étrangères ou pour faire des bilans de compétences. Entre 2020 et 2024, près de 1,4 million de dossiers ont permis de financer tout ou partie d'un permis de conduire.

Avec plus de deux milliards d'euros de financement certaines années et un coût moyen voisin de 1 600 euros par dossier, le CPF est aussi un marché très lucratif. Des margoulins en ont profité pour vendre des formations bidon, pratiquer un démarchage agressif ou détourner des fonds. Mais ces abus pourraient être combattus en contrôlant davantage les organismes

plutôt qu'en plaçant tous les salariés sous tutelle.

Aujourd'hui, un salarié peut choisir une formation figurant sur la plateforme lorsqu'elle se déroule hors de son temps de travail. Demain, si le projet est adopté, chaque achat devrait être validé par un conseiller chargé de vérifier qu'il correspond aux besoins du marché du travail. Un magasinier

voulant apprendre l'espagnol, une caissière souhaitant devenir photographe ou un ouvrier désirant s'initier à l'informatique pourraient être orientés vers une formation jugée plus immédiatement utile à leur employeur.

Il s'agit bien de faire des économies contre les salariés, tout en favorisant ce qui arrange les patrons.

Denis Aler

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Un·e cm n·s te (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

Lutte ouvrière ☐

Lutte de classe ☐

Nom Prénom

Adresse

Cde pø tal..... Ville

Ci-jb nt la sm me de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Haïti : la loi des gangs

Les gangs armés qui ensanglantent Haïti et terrorisent la population ont ravagé la commune de Kenscoff dans la nuit du 23 au 24 août, au sud de la capitale Port-au-Prince.

Ils y ont assassiné 47 personnes et en ont enlevé d'autres. Une partie des habitants s'est enfuie pour échapper à cet enfer. Ces gangs s'affublant de divers noms, Chien méchant, Talibans, Terre noire, cherchent à s'assurer le contrôle des quartiers et s'affrontent en permanence pour y parvenir. La population pauvre le paye de son sang. En avril dernier, des affrontements pour le contrôle d'un poste de péage dans la Plaine Cul-de-sac ont fait plus d'une centaine de morts et des dizaines de maisons ont été

incendiées. Un mois plus tard, des dizaines de personnes étaient tuées à Cité soleil, des femmes gardées en otage et violées. Quand ils ne tuent pas, ces gangs exigent des péages sur les nationales, occupent des postes d'électricité pour taxer les habitants ou se livrent à des kidnappings, en plus de toutes sortes de trafics qu'ils contrôlent.

Le gouvernement haïtien a annoncé qu'il allait envoyer des renforts. Il s'est pourtant avéré depuis longtemps que les nombreux corps de police étaient

totallement impuissants face aux gangs, et ne se déchainaient que contre les manifestations ouvrières ou les petites vendeuses. Les hommes au pouvoir tentent juste pour leur part de maintenir la fiction d'un État dit normal pour servir une bourgeoisie guidée seulement par sa soif de richesses. Quant aux grandes puissances, au premier rang desquelles les États-Unis, elles s'accommodent de la situation.

Alors, comme le disent dans leur journal *La Voix des travailleurs*, nos camarades haïtiens de l'Organisation des travailleurs révolutionnaires (OTR-UCI) : « Pour que cela change dans les intérêts des masses exploitées,



Après l'attaque des gangs.

il faut contrer les gangs et les classes riches qui sont leurs commanditaires. Il faut que toutes celles et ceux qui se revendiquent de la classe ouvrière et des masses populaires créent un rapport de

force qui leur soit favorable. C'est avec cette conscience de classe, de la détermination, de l'organisation que les exploités parviendront à se libérer. »

Daniel Mescla

BioGNL marin : un carburant vert comme un dollar

CMA CGM



Le Notre-Dame.

L'armateur CMA CGM, troisième au monde pour le transport maritime par conteneurs et également un des tout premiers logisticiens, fait sa publicité sur le carburant vert.

Ainsi son bâtiment le plus moderne, le *Notre-Dame*, un porte-conteneurs d'une capacité de 24 000 boîtes baptisé en grande pompe le 2 juillet au Havre, a fait un plein de 11 000 mètres cubes de bio GNL quelques jours plus tard, à Rotterdam. L'armateur l'a immédiatement fait savoir, prétendant que l'utilisation de ce carburant ouvrait la voie à la « décarbonation » du transport maritime.

Il est vrai que les moteurs des cargos rejettent 3 % du total des gaz à effet de serre, depuis des dizaines d'années. De plus, ils utilisent encore pour la plupart du fuel lourd, émettant un oxyde de soufre particulièrement polluant. Les travailleurs et riverains des grands ports en bénéficient

souvent plus que de la brise marine...

Mais le GNL est un carburant tout aussi fossile que le pétrole. Sa combustion, si elle supprime quasiment la production d'oxyde de soufre, ne réduit que de 30 % celle de CO₂. De plus, il présente, étant gazeux, une inquiétante propension à la fuite. D'abord acheminé par gazoduc, en particulier depuis la Russie, il est désormais principalement transporté par bateau depuis le Golfe persique et, surtout, depuis les États-Unis. Cette opération exige que le gaz soit liquéfié au port de départ, opération qui divise son volume par 600, puis gazéifié au port d'arrivée pour être injecté dans un gazoduc. Les bateaux récents des grands armateurs, en particulier ceux de la CMA

CGM, fonctionnent avec ce carburant.

Le bio GNL, utilisé pour le soutage du *Notre-Dame*, provient lui de la méthanisation des déchets de l'agriculture. Les fonds publics ont tellement subventionné l'installation de méthaniseurs (jusqu'à 30 % de l'investissement en France) que ces dômes mystérieux ont surgi un peu partout, devenant un ornement fréquent des grandes exploitations agricoles. Les méthaniseurs ne transforment pas exclusivement la bouse de vache et le purin d'ortie en produit commercialisable. Désormais, certaines terres arables qui pourraient produire de la nourriture sont cultivées pour les méthaniseurs. À l'échelle du globe, cela représente 32 millions d'hectares, l'équivalent de la surface de l'Italie. Ce carburant n'est certes pas fossile et sa production n'empoisonne pas l'humanité, elle se contente de la priver de nourriture.

Le remplacement du fuel lourd par le GNL, bio ou pas, n'a donc pas toutes les vertus écologiques dont le parent ses promoteurs. Mais ce n'est pas très important, car, à vrai dire, l'opération avait un autre but. Il y a plus de 25 ans, les trois grands armateurs européens MSC, Maersk et CMA CGM, déjà en position dominante dans le transport de conteneurs, ont vu dans les prétentions écologistes des gouvernements et de l'Union européenne un excellent moyen de contribuer à renouveler

leur flotte aux frais des comptes publics et même à ceux de leurs concurrents moins influents.

Les États, et la France au premier chef, ont alors débloqué des milliards pour aider les malheureux armateurs à devenir vertueux, édicté des taxes carbone sur le transport maritime destinées à aider ceux qui commençaient à se verdir et qui en étaient évidemment exemptés, nommément les « trois sœurs ». Ils ont participé au financement, voire entièrement pris à leur compte, les aménagements portuaires nécessaires et mis dans la course, avec les avantages afférents, les grands énergéticiens dont TotalEnergies et Engie. En France, l'État a mobilisé pour cela, 25 ans durant, tous ses services. Il s'agissait de coordonner les ministères de l'Industrie, du Commerce, de la Marine, de l'Énergie,

de l'Aménagement du territoire et les administrations des grands ports maritimes au seul bénéfice de CMA CGM. La somme des décrets, résolutions, rapports et synthèses en tout genre consacrés à ce travail remplirait des bibliothèques.

L'opération, dont le coût est bien évidemment inconnu et, au sens propre, inestimable, a réussi. CMA CGM et ses deux compères sont devenus hégémoniques en partie grâce à cette manœuvre et alignent chaque année des bâtiments neufs, toujours plus performants, enserrant la planète et son économie dans un étroit filet, font des bénéfices records, étendent leurs empires dans toutes les directions et n'ont plus personne pour les concurrencer. L'économie n'en est évidemment pas plus verte pour cela et même plutôt moins.

Paul Galois

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Bretagne

Jeudi 27 août : Lanester
Vendredi 28 août :
Vannes
Samedi 29 août :
Lorient

Pays de la Loire

Jeudi 27 août :
Cholet, Bressuire
Vendredi 28 août :
La Roche-sur-Yon
Samedi 29 août : Nantes

Charente-Maritime

Jeudi 27 août : Rochefort
Vendredi 28 août :
Saintes, Pons
Samedi 29 août : Rochefort

Pyrénées

Jeudi 27 août : Tarbes
Vendredi 28 août :
Tarbes
Samedi 29 août : Pau